



Rennes, le 26 septembre 2018

Aux membres des CE des UD  
Au Comité Régional CGT Bretagne  
Aux élus du personnel (privé/public)  
Aux délégués syndicaux

Objet : **Stage ISSTO : La Sécurité Sociale Professionnelle**

Cher-ère-s Camarades,

Au cœur de la société, le travail structure à un moment ou à un autre. Quelques soient les formes d'exploitation, la place des travailleurs devient au fil du temps une variable d'ajustement pour satisfaire les appétits financiers des décideurs.

L'envol de la numérisation engrange des nouvelles formes de travail et d'emploi qui priorisent l'individualisation des normes.

La précarité est la porte d'entrée pour les plus jeunes, mais aussi celle de sortie pour les plus anciens qui, trop souvent, se voient remercier avant de prétendre à leurs droits à la retraite.

Le quotidien se précarise pour de plus en plus de personnes et de fait, fragilise les femmes et les hommes.

Face à cette réalité, il faut inventer de nouvelles protections pour les travailleurs qui englobent les éléments constitutifs de leur vie au travail, la protection sociale bien sûr, mais aussi celle qui permet de faire du travail un moyen d'émancipation.

Donner du sens au travail, c'est-à-dire travailler utile dans le cadre d'un développement humain durable, doit devenir une évidence, cela suppose des droits pour pouvoir peser sur les choix.

Pour définir les contours de garanties collectives nouvelles, la Cgt pose l'exigence de redéfinir la place des femmes et des hommes dans le système productif. Dans chaque collectif de travail, les travailleurs doivent être exigeants pour être les acteurs de leur devenir.

Cette formation avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail de L'Ouest (ISSTO) doit nous permettre de comprendre les transformations qui s'opèrent autour du travail et des travailleurs.

Elle est nécessaire pour permettre d'être en capacité de porter des revendications, dans l'entreprise, les professions et les territoires, qui renforcent les garanties collectives et l'initiative du salarié pour maîtriser l'évolution de sa vie.

Au centre, l'accès à la formation, au déroulement de carrière, à la mobilité choisie, aux conditions de la transférabilité, à l'évolution professionnelle...

Ces éléments, non exhaustifs d'une sécurité sociale professionnelle doivent favoriser l'élaboration d'un socle de garanties collectives à minima qui doit constituer pour chacune et chacun un nouveau statut du travail salarié, qui permet d'attacher les droits à la personne de début à la fin de carrière.

La multiplicité des formes d'emploi (CDI, statut fonctionnaire, CDD, contractuel, auto entrepreneur, uber, travail détaché, informel...) nous invite à renforcer les solidarités pour construire ce socle nécessaire pour pouvoir être acteur de ses choix et peser pour un travail utile.

**C'est pourquoi vos Comités Régionaux ont décidé d'organiser un stage avec l'Institut du Travail de Rennes, les 3, 4 et 5 décembre 2018 à l'ISSTO à Rennes.**

**Cette formation s'adresse aux membres de CEUD, des secteurs professionnels, aux élus du personnel (privé/public) et aux délégués syndicaux.**

Vous trouverez ci-joint :

- le programme du stage ;
- la demande de congés (attention! cette demande doit être déposée auprès de l'employeur un mois avant le début de la session) soit le 3 novembre 2018 ;
- l'acte de candidature.

Nous invitons chaque structure à faire connaître cette formation aux camarades qui sont susceptibles d'être intéressés.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant dans les Comités Régionaux CGT Bretagne et Pays de La Loire.

Recevez, Cher-ère-s Camarades, nos salutations fraternelles.



**Thierry GOURLAY**

Secrétaire du Comité Régional CGT Bretagne



**Francine DESNOS**

Secrétaire du Comité Régional CGT Pays de la Loire